

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur et Madame TRIBOLET-KNOTT domiciliés à Mabompré, 66A – 6663 HOUFFALIZE.

Le terrain concerné est situé à Bonnerue – 6663 HOUFFALIZE, et cadastré HOUFFALIZE Div. II, Sect. C, n° 1031h.

Le projet consiste en la construction d'une habitation avec véranda et cabinet médical et présente les caractéristiques suivantes :

* Ecart aux prescriptions du guide communal d'urbanisme – unité urbanistique n° 3 :

- Hauteur sous corniche supérieure à 5 mètres ;
- Rapport Longueur/hauteur est inférieur à 2 ;
- Réalisation de baies d'allure horizontale ;
- Utilisation de l'inox pour la souche de cheminée.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE (Service urbanisme). Le samedi de 9h00 à 11h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service urbanisme téléphone : 061/28.00.56 dont le bureau se trouve à rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04.02.2020 au 19.02.2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Affichage le 29.01.2020